

REGLEMENT INTERIEUR

1 . Organisation

Article 1 : Le tournoi est organisé par Yvelines Echecs Structure avec le soutien de la ville des Mureaux et du centre de formation Echecs78. Le tournoi se déroulera au système suisse accéléré et comportera 5 rondes.

Article 2 : Le tournoi est ouvert aux jeunes des catégories Petits pousins à Minimes inclus licencié A dans un club des Yvelines et **sélectionnés par l'organisateur** .

Article 3 Dates

Samedi 15 Avril : Pointage de 9h à 9h 20.

Ronde 1 : 9h30 **Ronde 2 : 13h00** **Ronde 3 : 16h**

Dimanche 16 Avril : **Ronde 4 : 9h30** **Ronde 5 :13h30** **Remise des récompenses à 16h30**

Article 4 : Lieu

Pole Molière 13_3 rue Molière 78 130 Les Mureaux

Article 5 : Inscriptions

Le montant de l'inscription est de 25 euros par sportif

2. Règles –Classement

Article 6 : Cadence

Cadence Fischer d'une heure plus 30 secondes par coup achevé. Les parties seront comptabilisées pour le classement Elo Fide de mai 2023. La notation est obligatoire. Le tournoi est homologué sous le numéro 58915 accordé par la FFE

Article 7 : Règles

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93^{ème} Congrès de La Fide qui s'est tenu à Chennai (Inde) applicables au 1 Janvier 2023.

Article 8 : Appariement

L'appariement est fait au système suisse accéléré ou système de Haley. L'arbitre utilisera le programme Papi de la FFE. Seront appariés à la première ronde les joueurs ayant pointés avant 9h20 ou ayant signifiés leur retard à l'organisateur et ayant eu l'accord de ce dernier pour se présenter avec du retard.

Article 9 : Forfaits

Un sportif absent lors d'une ronde sera déclaré forfait pour le reste du tournoi. L'arbitre est le seul juge pour autoriser le retour éventuel du joueur dans le tournoi en cas de raison justifiée. Pour signaler un forfait de dernière minute merci d'appeler l'arbitre au **06 15 16 28 41** en précisant bien le nom et prénom du joueur concerné. **Tout retard de plus de 30 minutes après le début de la ronde est considéré comme un forfait.**

Article 10 : Classement

Une partie gagnée rapporte un point, une partie nulle ½ point et une défaite 0 pt. Le joueur ayant obtenu le plus de point à la fin du tournoi est déclaré vainqueur. Les départages appliqués dans ce tournoi sont le Buccholz, puis le buccholz tronqué puis la performance

Article 11 : Récompenses

La liste des récompenses sera affichée au cours de la Ronde 4. Les récompenses ne sont distribuées qu'aux joueurs présents à la remise des prix.

3. Divers**Article 12 : Téléphone portable**

L'usage des téléphones portables ou de tout autre instrument de communication (montres connectées..) dans l'aire de jeu est strictement interdit. Les téléphones des joueurs doivent être éteint et mis dans un sac. Aucun téléphone même éteint ne pourra se trouver sur le joueur durant la partie. L'interdiction de posséder un téléphone portable ouvert dans la salle de jeu est aussi valable pour les spectateurs.

Article 13 : Le joueur au trait n'est pas autorisé à quitter sa table de jeu sans l'autorisation d'un arbitre

Article 14 : Une fois leur partie terminée, les deux joueurs remettent leurs pièces en place.

Article 15 : droit à l'image En s'inscrivant à ce tournoi, les parents autorisent l'organisateur à publier, dans le cadre de son site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels leurs enfants peuvent apparaître. Dans le cas où ils refuseraient toute publication de leurs images, ils doivent en faire la déclaration par écrit aux organisateurs au plus tard le jour du tournoi avant le début de la première ronde

Article 16: L'arbitre du tournoi est Marc PLANTET, Arbitre fédéral Open 1 agréé FIDE A08657

Article 17 : La participation du tournoi implique l'acceptation du règlement

Organisateur
Yannick SEVERE

Arbitre
Marc PLANTET